

# MAIRIE DE CAUJAC

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2016

Présents : Jean CHENIN, Pierrette HENDRICK, Patrick BRIOL, Dominique LEVRAT, Josette DUBOIS, Alain JALBERT, Bruno RENVOISE, Michel RONCO, Gérard COURVOISIER, Pascale RIBES, Guibert MONGIS, Marie-Hélène CAUNOIS, Marc MIRANI,

Excusée : Emilie FREYCHE.

Absent : Romain BODET.

Madame Josette DUBOIS a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- APPROBATION DU COMPTE RENDU EN DATE DU 3 OCTOBRE 2016
- DECISION ET ARRETE ACCORD DE FUSION DU PREFET POUR LA CCVA D'AUTERIVE
- VOTE VALIDATION POUR LE NOMBRE DE DELEGUES POUR LE SIC CAUJAC-ESPERCE-GRAZAC
- FUSION SIC CAUJAC-ESPERCE-GRAZAC ET SIVOM MERLAN RAUZE DU RUISSEAU
- CESSION CAMION – MODIFICATION DE LA DELIBERATION PRISE EN DATE DU 4/07/2016
- MODIFICATIONS DES STATUTS DU SDEHG
- PROJET VILLAGE : INFORMATIONS ET DEPLACEMENT DE LA LIMITE AGGLOMERATION SUR LA ROUTE DE SAVERDUN
- NOMINATION DES DELEGUES DU SPEHA (SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS ARIEGE) NOUVEAU NOM DE LA FUSION ENTRE SIERGA ET SIECHA
- DECISION MODIFICATIVE SUR L'ARTICLE 60632 « FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS » POUR 2.000 € : REMPLACEMENT BALAI ET APPAREIL PHOTO
- BONS NOEL DES ENFANTS
- QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU EN DATE DU 29 AOUT 2016

Monsieur le Maire demande si des observations sont présentées sur le compte rendu du dernier Conseil Municipal. Aucune remarque n'est formulée, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte rendu en date du 3 Octobre 2016.

II – DECISION ET ARRETE ACCORD DE FUSION DU PREFET POUR LA CCVA D'AUTERIVE

Accord local donné : 48 membres seront représentés avec 19 Communes et CAUJAC aura bien 2 délégués.

La présidence sera au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 par Mr Serge DEMANGE en attente de l'élection définitive.



## DU 28 NOVEMBRE 2016

- Mr Alain JALBERT (C) IX – DECISION MODIFICATIVE SUR L'ARTICLE 60632 « FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS » POUR 2.000 € : REMPLACEMENT BALAI ET APPAREIL PHOTO
- Mme Dominique LEVR
- Mr Michel RONCO (C) Un courrier sera établi auprès des Associations par rapport aux produits d'entretien. Un appareil photo sera acheté.
- Mr Marc MIRANI (C) Faire une DM de l'objet susvisé dont la somme sera prise de l'article 022 « dépenses imprévues de Fonctionnement ».
- Mme Pascale RIBES (C) Avis favorable des membres du Conseil Municipal
- Mr Gérard COURVOIS
- Mme Emilie FREYCHE
- Mr Claude BEDEL (me
- Mr Joël DESCOINS (h) X- BONS DE NOEL DES ENFANTS

Sont désignés en tant que memi

Suppression et remplacer par la demande par le CNAS dont la Commune a souscrite.

- Mr René DESCOINS
- Mr Gilbert MAROCC
- Mr Jean MARANGE
- Mr Jacques BENAZE
- Mr Robert CAMBOU
- Mr Bernard PEIRON
- Mr Jean GAUBERT (
- 

### VIII – QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

- **SMIVOM** : Lotos du Personnel : prêt de la Salle des Fêtes pour un Dimanche = accordé au tarif de la Commune.
- **Boulangerie UZAI** : Si commerce ouvre, la tournée ne se fera sur le village.
- **Défrichement** : Courrier du Préfet de la Haute-Garonne : plaquette de communication.
- **Courrier du Président du Conseil Départemental** : Poursuite engagement en faveur de l'agriculture en Haute-Garonnaise.
- **Courrier de la Mairie d'AUTERIVE** : Mise à disposition début 2017 d'une borne électrique sur le parking de la Halle.
- **Restaurants du Cœur** : non, pas de subvention.
- **Fiche 14** : Journée de la Citoyenneté dans les Ecoles CAUJAC+ESPERCE Joindre Mme BALAGUERO – Directrice de l'Ecole de CAUJAC pour savoir le nombre de personnes – organisation du goûter et le lieu
- **Décision Modificative sur l'article 10226 « Taxe d'aménagement »** : Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de voter le transfert de la somme de 500 € pour régulariser le du de l'ancienne taxe dite TLE. Après l'exposé de Mr le Maire, les membres du Conseil, à l'unanimité des présents, votent favorablement le mouvement de crédits vers l'article susvisé.